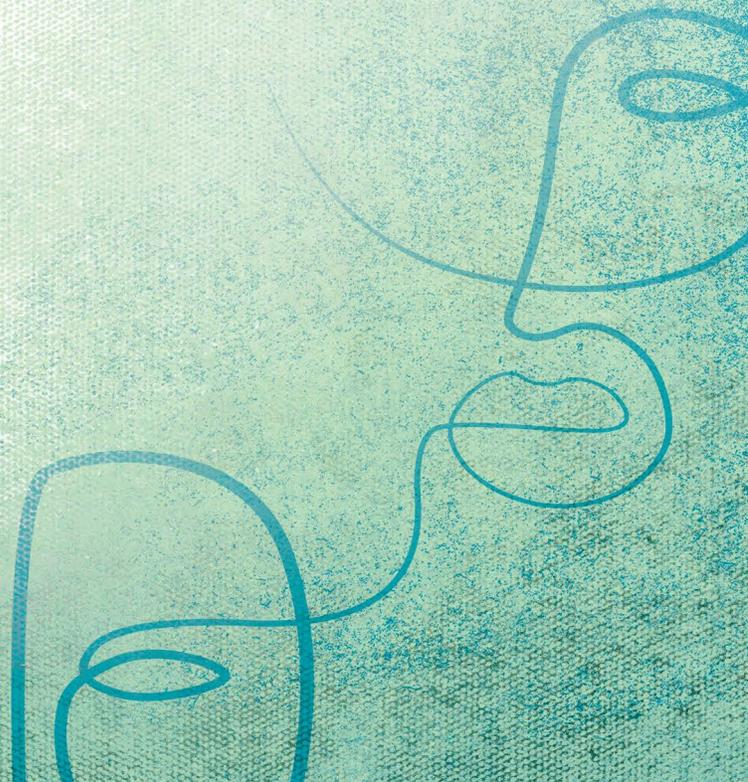




Perspective Autonomie
en Santé Mentale

OFFRE DE TRAVAIL

Perspective Autonomie en Santé Mentale
est à la recherche *d'intervenant·e·s en pair-aidance*
pour accompagner des citoyen·ne·s en processus
de rétablissement en santé mentale

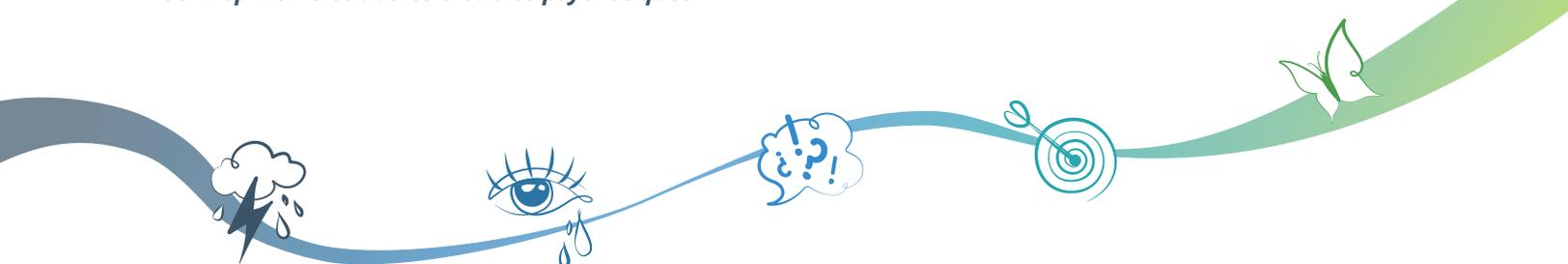


Présentation de L'ORGANISME

Perspective Autonomie en Santé Mentale est un organisme à but non lucratif composé d'intervenant·e·s en pair-aidance offrant de l'accompagnement en santé mentale

Nous offrons de l'écoute et du soutien à tout adulte éprouvant des difficultés de santé mentale, diagnostiquées ou non, ou toutes autres problématiques affectant l'équilibre émotionnel telles que:

- **Troubles anxieux**
(phobie, trouble panique, anxiété généralisée)
- **Troubles de la personnalité**
- **Troubles de l'humeur**
(dépression, trouble bipolaire)
- **Schizophrénie et autres troubles psychotiques**
- **Troubles obsessionnels-compulsifs**
- **Troubles liés à des traumatismes ou au stress**
- **Stress, solitude, deuil, séparation, maladie, douleur chronique, épuisement professionnel et tout ce qui est en lien avec la COVID-19, etc.**



Perspective Autonomie en Santé Mentale est fondée sur ces deux piliers suivants:

1 La personne avant tout

Le respect, la confidentialité, l'autonomie du citoyen ou de la citoyenne, une approche bienveillante, de la souplesse et la personnalisation des accompagnements.

2 La fraternité

Ayant en commun un vécu expérientiel, les intervenant·e·s en pair-aidance de notre équipe sont bienveillant·e·s entre eux et ils-elles s'entraident. Nous vivons les valeurs de la fraternité, non seulement entre nous, mais aussi avec les citoyen·ne·s que l'on accompagne.

Nous croyons que c'est dans l'acceptation et le dévoilement de notre fragilité que se retrouvent nos plus grandes forces et notre potentiel

Soutenir la personne dans son processus de rétablissement et l'encourager à persévérer malgré des rechutes, faire naître l'espoir de jours meilleurs, l'aider à redonner un sens à sa vie ou à retrouver son autonomie, l'accompagner dans la réalisation de projets personnels et l'atteinte de ses aspirations profondes sont les objectifs que nos intervenant·e·s poursuivent afin d'insuffler l'espoir d'une pleine citoyenneté.

Il y a trois critères essentiels pour faire partie notre équipe d'intervenant·e·s en pair-aidance

1 LE VÉCU EXPÉRIENTIEL EN SANTÉ MENTALE

C'est la base pour intégrer l'équipe de PASM. Pour répondre à ce critère, la personne doit vivre ou avoir vécu un trouble de santé mentale et doit être prête à dévoiler son vécu et son histoire de rétablissement.

Avec sa propre expérience de la souffrance émotive et psychologique ainsi que le cheminement personnel qui l'a mené à son rétablissement, **l'intervenant·e en pair-aidance est en mesure de comprendre et soutenir** ceux qui vivent des difficultés de santé mentale.

2 LE RÉTABLISSEMENT

L'importance du rétablissement et le recul face à sa propre expérience sont les aspects primordiaux pour accompagner une personne adéquatement.

Il est important de prendre soin de soi et de garder son équilibre de vie. Ce n'est pas un rôle facile tous les jours, car on peut être confronté à des enjeux que l'on a déjà vécus, ce qui peut faire surgir des émotions difficiles. Il devient alors important de ne pas hésiter à demander de l'aide pour éviter toute rechute. L'équipe peut bénéficier du soutien de trois personnes-ressources en santé mentale.

Nous avons aussi mis sur pied un comité de suivi mensuel qui a pour but de réunir l'équipe d'intervenant·e·s pour qu'ils aient la chance de partager et d'échanger entre eux, en toute confidentialité, à propos de leurs accompagnements, de leurs parcours, de leurs façons de travailler. Cet espace de discussion permet de renforcer leurs liens, de poser des questions, d'avoir un point de vue différent sur leurs accompagnements, permettant par le fait même de prendre le pouls de l'équipe.

Pour bien accompagner quelqu'un dans son cheminement, cela demande une bonne qualité de présence, de l'écoute, beaucoup de patience et des attentes réalistes envers cette personne car elle est responsable de son rétablissement. **L'intervenant·e doit se protéger contre la fatigue de compassion** qui peut le·la guetter. Nous invitons nos intervenant·e·s à consulter les ressources de leur choix (*médecin, psychiatre, thérapeute, leur proches, etc*) s'ils-elles en sentent le besoin.

3 LA FORMATION

Tout en priorisant la formation de pair-aidance en santé mentale, nous accueillons des personnes répondant aux deux premiers critères et ayant une formation connexe et/ou une expérience en relation d'aide.

PASM offre à tous ses intervenant·e·s en pair-aidance un contexte d'échanges et de transmission de connaissances pour qu'ils-elles aient en main des outils leur permettant de se perfectionner.

Nous les encourageons à participer à des conférences, des formations continues, des rencontres de la *Communauté de pratique des pairs aidants du Grand Montréal*. Naturellement, les plus expérimenté·e·s soutiennent leurs collègues et transmettent leurs savoirs et expériences.

En plus, nous avons monté **une boîte à outils spécifique à la pair-aidance**, disponible à chacun·e.

Aux trois mois, **nous organisons des conférences où un·e invité·e vient transmettre son savoir et ses connaissances sur un sujet particulier**. Ces conférences sont gratuites et sont aussi ouvertes à la communauté.

Offre de travail

INTERVENANT·E·S EN PAIR-AIDANCE

Perspective Autonomie en Santé Mentale est à la recherche de personnes qui travailleront comme intervenant·e·s en pair-aidance, à titre de travailleur autonome.

L'intervenant·e en pair-aidance est une personne ayant un vécu expérientiel en santé mentale qui s'est rétabli, qui vit en équilibre avec son rétablissement et qui devient un modèle positif pour ses pairs.

Tâches

- *Accompagner des citoyen·ne·s en processus de rétablissement sous forme de soutien individuel personnalisé grâce à un jumelage*
- *Écrire un rapport évolutif suite aux rencontres avec le ou la citoyen·ne et le transmettre à la personne responsable*
- *Soumettre une facture indiquant les heures travaillées à la fin de chaque mois*

Rôle de l'intervenant·e en pair-aidance

- *Insuffle l'espoir en partageant son propre vécu expérientiel en santé mentale*
- *Représente un modèle d'identification et de motivation et inspire la personne à poursuivre sa démarche de rétablissement*
- *Partage son savoir expérientiel, ses outils, ses stratégies et mécanismes d'adaptation*
- *Aide à responsabiliser la personne et à reprendre sa vie en main*
- *Contribue à réduire la stigmatisation et l'auto-stigmatisation*
- *Peut réduire la fréquence et la durée d'hospitalisation des citoyen·ne·s et favoriser leur maintien dans la communauté grâce à un filet de sécurité personnalisé*



Expérience et qualités recherchées

- *Avoir un vécu expérientiel en santé mentale*
- *S'être rétabli et avoir un recul face à son expérience, y être bien ancré et être stable*
- *Avoir reçu une formation de pair-aidance en santé mentale ou une formation connexe et/ou avoir une expérience en relation d'aide*
- *Être prêt à dévoiler judicieusement son histoire personnelle de rétablissement dans le but de semer l'espoir chez la personne accompagnée*
- *Posséder des moyens qui permettent de faire face et de se relever rapidement d'une situation difficile afin de garder un équilibre*
- *Avoir vécu une expérience avec le réseau de la santé mentale, telle que l'hospitalisation en psychiatrie et/ou la psychothérapie est un atout*
- *Avoir connu le sentiment de vivre une « descente aux enfers », de tout perdre, d'être complètement envahi par une souffrance émotionnelle intense ou par des délires*
- *Avoir subi des situations où l'on s'est senti lésé dans ses droits ou bien privé de liberté*
- *Être doué pour la communication interpersonnelle*
- *Bonne capacité d'adaptation*
- *Faire preuve de rigueur et confidentialité*
- *Avoir une excellente capacité d'écoute active*
- *Attitudes et comportements professionnels (respect, entregent, éthique, honnêteté, aptitudes pour le travail d'équipe, polyvalence, sens de l'initiative, etc)*
- *Autonomie, fiabilité et sens des responsabilités*
- *Patience, empathie et sens de la diplomatie*
- *Pouvoir utiliser un ordinateur et Internet*

Conditions DE TRAVAIL

Nous proposons des perspectives de travail à des citoyen·ne·s qui ont eu des difficultés de santé mentale et qui vivent en équilibre avec leur rétablissement, afin de leur permettre de se réaliser professionnellement.

Nous recherchons une personne prête à être travailleur autonome, c'est-à-dire qu'elle n'est pas considérée comme un·e « salarié·e » ou un·e « employé·e » mais plutôt comme un·e travailleur·e indépendant·e. Elle sera payée selon le nombre d'heures qu'elle désire travailler et au moment qu'elle désire le faire. Elle nous soumettra une facture à la fin de chaque mois et recevra un T4A à la fin de l'année.

Exigence

La personne doit être bien ancrée dans son rétablissement, être dans l'action, avoir un bon réseau de soutien et des outils pour faire face à ses enjeux de santé mentale.



Conditions de travail

Statut: Travailleur autonome

Horaire: Déterminé par le·la travailleur·e autonome

Rémunération: 19,20\$/h

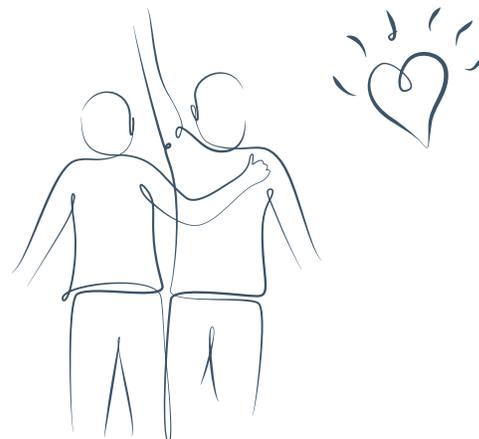
Condition: La personne sera travailleur autonome avec une possibilité d'emploi sous certaines conditions, après 3 mois

Entrée en fonction: Dès que possible

Coordonnateur: Alain Métivier

Intéressé·e à joindre notre belle équipe?

Faites-nous parvenir votre CV, une lettre de présentation nous indiquant vos motivations ainsi qu'une lettre de référence en lien avec le travail à: pasm.montreal@gmail.com



Perspective Autonomie en Santé Mentale

Le bureau est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 15h30

Bureau 514-759-7276
Cell 438-521-7276
Télécopieur 514-759-7277

pasm.montreal@gmail.com
facebook.com/perspective.autonomie.en.sante.mentale
linkedin.com/company/perspective-autonomie-en-sante-mentale